Envoyé en préfecture le 06/04/2023
Reçu en préfecture le 06/04/2023
Publié le
ID : 060-216003806-20230331-DE2023_13-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE2023_13

COMMUNE DE MARGNY SUR MATZ

Département de l'Oise

SEANCE DU 31 MARS 2023

L'an deux mil vingt-trois et le trois février à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Baptiste de FRESSE DE MONVAL, maire.

Étaient présents : BORGNE Véronique, LEVERT Catherine, MAZANY Isabelle, PETIT Valérie, PIAULT Sylvie, RUMEAU Aurélie, TOMASI Guylaine, AUBERT Yves, BIELAWSKI Francis, CATTIAUX Nicolas, COULON Jacky, DE FRESSE DE MONVAL Baptiste, DELOZIERE Yves, THOREL Pascal.
Madame Isabelle MAZANY a été élue secrétaire de séance.

OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le Budget Primitif 2023 :

En section de fonctionnement, il présente un suréquilibre à 564 015.10 euros en dépenses et 1 301 997.89 euros en recettes.
En section d'investissement, il présente un équilibre à 679 361.10 euros en dépenses et en recettes.

Après délibération, les conseillers votent : POUR à l'unanimité.

Acte rendu exécutoire par son dépôt en Sous-Préfecture le : 06/04/2023

Le maire,
Baptiste de Fresse de Monval

Mairie de Margny-sur-Matz 60490

Nombre de Membres
- Afférents au Conseil : 15
- En exercice : 14
- Ayant pris part à la délibération : 14

Date de convocation : 10/03/2023
Date d'affichage : 10/03/2023